

Rapport annuel 2012

Mai 2013

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement et Société, puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses activités. Les principaux dossiers abordés par les membres y sont aussi décrits, de même que les résultats des travaux réalisés par le Comité.

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE	3
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ	6
3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS.....	8
3.1 LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU SITE D'ENFOUISSEMENT	8
3.2 LA CENTRALE DE COGÉNÉRATION ET LE COMPLEXE DE SERRES	8
3.3 LE PROCESSUS DE MISE EN VALEUR COMMUNAUTAIRE	9
3.4 LA DÉMONSTRATION DE L'ENLÈVEMENT DES NITRATES DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUTS DE DRUMMONDVILLE.....	10
3.5 L'ÉCHANTILLONNAGE DES PUIITS D'EAU POTABLE.....	10
4. RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	11
4.1 LES PLAINTES DES CITOYENS	11
4.2 LES VISITES DU MDDEFP	12
4.3 L'ACTIVITÉ PORTES OUVERTES	13
4.4 LE SUIVI DES TRAVAUX	13
4.5 LA PRÉSENCE D'UN JOURNALISTE AUX RENCONTRES DU COMITÉ.....	13
5. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE	14
ANNEXE 1 : REGISTRE DES PLAINTES.....	15

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Ce mandat est le suivant :

- Faire des recommandations sur :
 - Le fonctionnement des installations
 - L'atténuation des impacts sur l'environnement
- Informer sur :
 - Les opérations du site
 - Les projets de développement
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

La composition du Comité à la fin de l'année 2012 était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président	Jean-François Milot
	Citoyen	Serge Côté
	Citoyen	Sylvie Bouchard
	Club du Faisan (président)	Daniel Ferland
		Madeleine Proulx (substitut)
	Club du Faisan	Diane Faucher
	Citoyen	Michel Fontaine
	Citoyen	Réal Lemire
	Citoyen	Alain Gauthier
Citoyen du secteur St-Lucien	Pierre Beaudoin	
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Michel Gagnon
		Michel Noël
		Anick Verville
		Gilles Watier (maire de St-Eugène)
	Ville de Drummondville	Roger Leblanc
		Vincent Chouinard
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Richard Mathieu
	Bloc Vert	Marie-Pascale Duvieusart
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Camil Lauzière
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Chantal St-Martin
Représentant du milieu agricole	UPA	Denis Vadnais

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	M. Daniel Brien
	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	M. Simon Mercier

Représentants de <i>Transfert Environnement</i>		
Représentants de <i>Transfert Environnement</i>	Animatrice	Mme Marie Beaubien
	Rapporteurs	M. Alex Craft Mme Élodie Rolland Mme Isabelle Lachance

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2012, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organisation	Personne-ressource	Sujets abordés
Serres Demers	M. Jacques Demers, président-directeur général	Le projet de serres associé à la centrale de cogénération de WM

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année 2012. Tout comme pour les comptes rendus des réunions, le rapport annuel est également accessible au public par le biais de la MRC de Drummond. Cela contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter sa visibilité et son rayonnement, de même qu'à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers.

Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions tenues tout au long de l'année 2012. Les actions de suivi effectuées et en cours sont également présentées.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité de vigilance de Saint-Nicéphore s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2012 soit le 22 février, le 13 juin, le 26 septembre et le 5 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
22 février 2012	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation du projet de serres ➤ Suivi du processus de mise en valeur communautaire ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'évaluation environnementale du projet de développement du lieu d'enfouissement • Démonstration de l'enlèvement des nitrates dans le réseau d'égouts de Drummondville • Essai pilote d'un système de neutralisant d'odeurs ➤ Rapports d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Suivi des travaux
13 juin 2012	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite du site d'enfouissement ➤ Suivi du projet d'agrandissement du site d'enfouissement ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP
26 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation environnementale du projet d'agrandissement du site d'enfouissement • Bruit des camions perçu tôt en matinée • Renouvellement de la lettre de garantie bancaire • Résultats du traitement des eaux de lixiviation • Résultats de l'essai pilote d'un système de neutralisant d'odeurs • Suivi du climat sonore à la suite du démarrage de la centrale de cogénération ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Journée portes ouvertes

Date	Sujets traités
5 décembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Échantillonnage des puits d'eau potable ➤ Actions de suivi : <ul style="list-style-type: none"> • Réception de matières résiduelles en provenance de la municipalité de Saint-Hyacinthe • Suivi du rapport annuel 2011 • Évaluation environnementale du projet d'agrandissement du site d'enfouissement : sortie du rapport du BAPE • Point d'information sur le registre pour la tenue d'un référendum • Retour lié au bruit ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Journée portes ouvertes • Suivi des travaux

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les nombreux sujets abordés en 2012, les dossiers principaux sont le projet d'agrandissement du site d'enfouissement, la centrale de cogénération et le projet de serres Demers, le processus de mise en valeur communautaire, la démonstration de l'enlèvement des nitrates dans le réseau d'égouts de Drummondville et l'échantillonnage des puits d'eau potable.

3.1 Le projet d'agrandissement du site d'enfouissement

Au cours de l'année 2011, le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été annoncé publiquement, l'étude d'impact a été déposée et des préconsultations ont été menées auprès de la population. Le Comité a suivi avec attention le déroulement de ces activités.

En 2012, le MDDEFP a délivré l'avis de recevabilité de l'étude d'impact, puis a donné mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de lancer la période d'information et de consultation.

Ainsi, une séance d'information et trois séances publiques ont été tenues pour la première partie des audiences publiques, au cours desquelles les citoyens et les groupes intéressés étaient appelés à venir poser des questions au promoteur ou aux instances gouvernementales. Par la suite, la deuxième partie des audiences publiques s'est tenue, au cours de laquelle 20 mémoires ont été déposés. WM a également offert une visite de terrain ouverte à tous.

À chaque rencontre du Comité, WM a fait le point sur l'avancée de cet examen public du projet. Ces interventions ont également permis aux membres d'échanger sur la possible tenue d'un référendum municipal sur le projet. Elles ont également été l'occasion de clarifier les caractéristiques propres à chaque fonds auxquels WM cotise (fiducie, fonds d'action environnementale, fonds d'urgence environnementale). Les membres du Comité ont alors demandé à WM de s'engager, si le projet d'agrandissement va de l'avant, à maintenir une garantie minimale de 11 millions \$, en attendant que la nouvelle fiducie ait atteint ce montant.

Le rapport du BAPE a finalement été rendu public le 15 novembre, et WM en a présenté les grandes lignes au Comité, ainsi que les gestes que WM compte poser en réponse aux principales recommandations.

3.2 La centrale de cogénération et le complexe de serres

L'ensemble du site de Saint-Nicéphore est doté d'un réseau de puits et de collecteurs par lequel est récupéré le biogaz produit par les matières résiduelles enfouies. Ce biogaz est pompé et envoyé à une station de pompage où il était traditionnellement détruit. WM a entrepris un projet de valorisation de ce biogaz, qui est en fonction depuis l'été 2012.

En effet, WM a construit une centrale de production d'électricité, qui permet de détourner une partie du biogaz de la station de pompage pour le valoriser en produisant de l'électricité. Les

équipements qui assurent cette production d'électricité sont des installations qui génèrent beaucoup de chaleur. Cette chaleur est récupérée pour alimenter un complexe de serres de tomates géré par la compagnie Les Serres Demers. Le président-directeur général, M. Jacques Demers, est venu rencontrer les membres du Comité en février 2012 pour faire le point sur l'avancée des travaux. Les Serres Demers ont finalement été inaugurées le 19 novembre 2012. Les installations ont pu être visitées par le Comité lors de la visite du site, et par le public lors de la journée portes ouvertes.

Le Comité de vigilance a également pu prendre connaissance des résultats du suivi du climat sonore à la suite du démarrage de la centrale de cogénération. Ces résultats confirment la modélisation préalablement réalisée, à savoir qu'aucune augmentation significative du niveau de décibels n'a été relevée.

3.3 Le processus de mise en valeur communautaire

Au cours des années 2009 et 2010, WM a mis en œuvre un processus de consultation auprès d'intervenants ciblés de la communauté locale pour recueillir des suggestions pour la mise en valeur communautaire des terrains non utilisés de la propriété de WM à Saint-Nicéphore.

Une vingtaine d'organismes de la région ont été consultés, parmi le voisinage, les associations et clubs sportifs, les organisations de loisirs et de tourisme, le milieu sociocommunautaire et économique, les groupes d'enseignement et de recherche.

Au total, 48 propositions ont été reçues. WM a ensuite procédé à leur évaluation, selon des critères établis, parmi lesquels figurent la viabilité financière et technique, le développement durable et le respect de la quiétude du voisinage.

Parmi ces propositions, six projets ont été retenus pour une étude approfondie, soit:

- Aménagement de sentiers d'interprétation;
- Création d'un observatoire pour la faune migratoire;
- Aménagement d'un parc linéaire de pêche;
- Établissement d'un milieu de recherches dans la zone écologique;
- Extension de la protection de la nature sur le site;
- Mise en place de jardins communautaires.

WM doit désormais valider ses orientations auprès des autorités avant de définir plus précisément les projets retenus avec les intervenants. Une rétroaction sera également réalisée auprès des participants à la consultation. Les membres du Comité seront tenus informés de l'avancée de ce dossier.

3.4 Démonstration de l'enlèvement des nitrates dans le réseau d'égouts de Drummondville

En 2007, WM et Drummondville ont convenu d'une entente industrielle qui établissait les conditions permettant à WM de rejeter les eaux traitées au lieu d'enfouissement dans le réseau des eaux usées de la Ville.

Cette entente a été révisée en 2008 afin de définir de nouveaux critères de rejet. En effet, la Ville de Drummondville était préoccupée par le fait que le procédé d'élimination de l'azote consistait en une transformation en nitrates, ce qui favorise le développement d'algues dans les bassins et risque alors de fausser le suivi de la concentration en bactéries dans les infrastructures de traitement de l'eau de la Ville. Cette dernière a donc demandé à WM de veiller à l'élimination des nitrates à la sortie de ses installations.

Cependant, en 2010, WM a émis l'hypothèse que les nitrates étaient naturellement absorbés durant leur trajet vers les infrastructures de traitement municipales. WM a soumis cette hypothèse à la Ville qui a demandé un protocole de suivi pour la confirmer. Ce protocole a été mis en œuvre durant l'année 2011 et les résultats ont été présentés au Comité en février 2012.

Ces résultats démontrent que les nitrates sont bien absorbés de façon naturelle. WM et la Ville ont donc convenu que cette élimination naturelle était suffisante et se sont entendus pour ne pas procéder à l'utilisation de produits chimiques supplémentaires.

3.5 L'échantillonnage des puits d'eau potable

WM a procédé à l'échantillonnage de six puits d'eau potable en fin d'année 2012, situés en amont et en aval du sens d'écoulement général des eaux souterraines. WM a échantillonné les mêmes puits que les années précédentes, ainsi qu'un puits supplémentaire, à la demande d'un résident. Un laboratoire indépendant se charge de l'échantillonnage et les paramètres vérifiés se basent sur les critères du Règlement sur l'eau potable qui déterminent la qualité de l'eau potable. Les résultats seront communiqués aux résidents concernés et WM présentera les résultats au comité en début d'année 2013.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS

4.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement à la ville de Drummondville, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème, le cas échéant. Lors des réunions du Comité, WM expose chacune de ces plaintes aux membres ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les nuisances pour la population. Le registre des plaintes présente la date et la nature de la plainte, les conditions météorologiques en vigueur au moment de la plainte ainsi que les mesures correctives mises en place. De plus, à la suite d'une demande des membres du Comité, le registre présente également la provenance de la plainte. Cette information a pour but de mieux situer les secteurs touchés par les problématiques.

Le registre des plaintes pour l'année 2012 est présenté en annexe.

Durant l'année 2012, 6 des 12 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs reliées au front de déchets ou au biogaz. L'inspection du réseau de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs, ainsi qu'une attention particulière portée au recouvrement ont été les principales mesures correctives.

À l'hiver 2011, WM a mis en place un essai pilote d'un système de neutralisant d'odeurs fonctionnant à la vapeur sèche, ce qui lui permet de fonctionner en hiver, afin de prendre le relais du présent système, qui ne peut fonctionner en hiver. Néanmoins, le printemps hâtif n'a pas permis d'obtenir de conclusions claires, et l'essai pilote a été reporté à l'hiver 2012.

WM a également mis en place, en mars 2012, une équipe de tournée des odeurs. Cette équipe est constituée d'employés de WM qui se déplacent physiquement à différents endroits pour vérifier s'il existe des odeurs. WM est dans le processus de consolidation de cette initiative, des améliorations et une structuration seront bientôt apportées.

Les autres plaintes concernaient le bruit ou la présence de détritrus sur la chaussée. Ces derniers, en faible quantité, ont été rapidement ramassés. Deux plaintes liées au bruit font présentement l'objet d'une démarche de mesure et suivi avec le plaignant, afin d'identifier précisément la source du bruit, et de voir alors à de possibles mesures correctives.

4.2 Les visites du MDDEFP

Les membres du Comité ont demandé à WM à être informés des visites du site effectuées par les inspecteurs du MDDEFP. WM présente donc au Comité une version mise à jour du registre des visites du MDDEFP à chacune des réunions.

En 2012, 23 inspections ont été effectuées par le MDDEP, soit :

Date	Raison de la visite	Correctif apporté
19 janvier	Visite de routine – balance	
19 janvier	Visite de routine – site	
21 février	Visite de routine – balance	
21 février	Visite de routine – site	
15 mars	Visite de routine – site	
15 mars	Visite de routine – balance	
24 avril	Visite de routine – site	
24 avril	Visite de routine – balance	
15 mai	Visite de routine – balance	
15 mai	Visite DEE	
30 mai	Échantillonnage des eaux souterraines et de surface	
28 juin	Visite de routine – balance	
28 juin	Visite de routine – site	
17 juillet	Visite de routine – balance	
17 juillet	Visite de routine – site	
21 août	Visite de routine – balance	
21 août	Visite de routine – site	
18 septembre	Visite de routine – balance	
18 septembre	Visite de routine – site	
12 octobre	Visite de routine – balance	
12 octobre	Visite de routine – site	
12 novembre	Visite de routine – site	
22 novembre	Visite de routine – balance	

Toutes les visites effectuées par le MDDEFP étaient des visites régulières au cours desquelles le MDDEFP procède à des vérifications, par exemple l'efficacité du captage du biogaz, la réception et le contrôle des déchets, le recouvrement final, l'enfouissement, le registre, etc.

4.3 L'activité portes ouvertes

La journée portes ouvertes annuelle s'est tenue le 17 novembre 2012. La date retenue était plus tardive cette année afin de permettre une visite du complexe de serres récemment construit. Plus de 300 personnes ont participé, ce qui constitue un record.

Les participants ont également pu faire une tournée du site et visiter la centrale de production d'électricité. La visite se faisait en autobus, le point de départ étant le CFER. Des élèves et des enseignants du CFER étaient sur place pour présenter l'école et des représentants de WM assuraient la visite et les réponses aux questions.

4.4 Le suivi des travaux

Au cours de l'année 2012, les membres du Comité ont pu suivre la progression, photos et explications à l'appui, de la construction de la centrale de cogénération, son inauguration et sa mise en fonction. La construction des serres, effectuée en parallèle, a également fait l'objet de points de suivi, jusqu'à leur inauguration officielle le 19 novembre.

4.5 La présence d'un journaliste aux rencontres du Comité

A la suite de la diffusion du rapport annuel 2010 du Comité, deux journalistes, des journaux *L'Express* et *La Tribune*, avaient contacté le président du Comité de vigilance afin d'obtenir davantage de précision sur les activités du Comité. L'un des journalistes avait demandé à assister à une réunion et cette demande avait été discutée au sein du Comité en fin d'année 2011.

Les membres du Comité ont apprécié l'intérêt manifesté par le journaliste et se sont entendus pour accueillir les journalistes qui en feraient la demande en début de rencontre, et se rendre disponibles pour répondre à quelques questions. Les journalistes seraient ensuite priés de quitter la séance pour respecter l'intimité du travail du Comité. Le lendemain, le président du Comité offrirait un suivi téléphonique de la séance avec les journalistes.

Cependant, le journaliste ayant formulé sa demande au président du Comité ne travaille plus à son journal. Aucune rencontre n'a donc eu lieu en 2012.

5. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa sixième année d'activités régulières.

Les activités du Comité ne se limitent pas à assister aux réunions courantes, puisque les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2012, le Comité a suivi le déroulement de l'examen public du projet d'agrandissement du site d'enfouissement ainsi que la mise en fonction de la centrale de cogénération et des serres lui étant associées. Le Comité a également fait le point sur l'avancement du projet de mise en valeur communautaire de certains terrains de la propriété. Enfin, les membres ont assuré le suivi systématique des activités régulières du site, telles que la gestion des plaintes et les visites du MDDEFP.

Priorités pour 2013

Pour 2013, les priorités de travail concernent pour la plupart des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les principaux dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Les résultats de l'évaluation environnementale du projet d'agrandissement du site d'enfouissement ;
- La progression du projet de mise en valeur communautaire de certains terrains du site;
- Les résultats du programme de recherche sur le recouvrement par un chercheur de l'Université de Sherbrooke.

ANNEXE 1

REGISTRE DES PLAINTES

Date de la plainte	Conditions météo.	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
17 au 19 mai 2012	Vents variables mais principalement du Sud et calmes en soirée	Chemin Hemming, St-Lucien-Drummondville, Nord-est du site	Odeurs de déchets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier. ➤ Modification de la tournée du suivi des odeurs afin d'inclure le secteur de St-Lucien au programme de suivi. ➤ Réalisation d'un relevé de surface par une firme externe.
18 mai, 20h48 2012	Vent du Sud à 6 km/h	Rue de la Seigneurie, St-Lucien	Odeurs de site d'enfouissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier. ➤ Modification de la tournée du suivi des odeurs afin d'inclure le secteur de St-Lucien au programme de suivi. ➤ Réalisation d'un relevé de surface par une firme externe.
3 juillet, 8:25 2012		Boulevard St-Joseph, St-Nicéphore	Détritus devant sa maison	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le superviseur des opérations est allé ramasser les déchets.
6 juillet 2012		Boulevard St-Joseph, St-Nicéphore	Détritus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le superviseur des opérations est allé ramasser les papiers.
7 juillet, 18:00 2012	Vent du N-O de 7 à 11 km/h	2ieme Avenue, Club du Faisan, St-Nicéphore	Odeurs du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier. ➤ De nouveaux forages sont prévus.

Date de la plainte	Conditions météo.	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
27 juillet, 12h50 2012	Vent du N-O variable	Rue des Trembles, Club de Faisan, St-Nicéphore	Récurrence d'odeurs depuis 3 semaines Le citoyen mentionne que ça sent mauvais depuis environ 3 semaines et qu'il n'a pas l'habitude de se plaindre depuis les 12 dernières années qu'il demeure au Club du Faisan. Il dit que généralement ça sent 3 à 4 fois par année pendant de courtes périodes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarrage de la centrale en cours, des travaux de forages de nouveaux puits sont prévus au cours des prochaines semaines. ➤ Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.
9 août, 16h30 2012	Vent du nord de 13 à 15 km/h	Boulevard St-Joseph, St-Nicéphore	Odeurs de biogaz depuis quelques jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier.
23 août, de 20h25 à 21h05 2012 (3 plaintes)	Vent du sud-ouest de 4 à 6 km/h	Rue de la Seigneurie, St-Lucien	Odeurs de site d'enfouissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection du réseau de captage de biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Une attention particulière est portée au recouvrement journalier. ➤ Il à été noté lors de la tournée du suivi des odeurs du lendemain 5h00 am que des odeurs de rivière et de poisson étaient perceptibles dans le secteur de St-Lucien.
6 septembre, 11h05 2012		Boulevard St-Joseph St-Nicéphore	Detritus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le superviseur des opérations est allé ramasser les détrit.

Date de la plainte	Conditions météo.	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
2 octobre, 16h35 2012	Vent du sud 6 km/h, pluie	Rue Valdombre St-Nicéphore	Bruit sourd de vibration de moteur à 6h00 et bruit de d'alarmes de reculs à 6h30	➤ Des mesures de bruits seront faites
4 octobre, 9h50 2012	Vent du nord à 4km/h	Rue de la Seigneurie St-Lucien	Demande d'information. Le citoyen entend des coups de fusils depuis début septembre entre 8h00 et 17h00. Il veut savoir si ces bruits proviennent du site.	➤ Nous avons cessé l'utilisation de fusées émettant une détonation. Nous avons effectué un suivi avec le plaignant et il n'entend plus les bruits de détonation.
9 octobre, 6h17 2012	Vent du sud-est 13 km/h,	Rue Valdombre St-Nicéphore	Bruit- grognement	➤ Des mesures de bruits seront faites